

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH-MIG(2018)R4
29/03/2018

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA MIGRATION
(CDDH-MIG)**

RAPPORT

4^e réunion
21 – 22 mars 2018

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG) a tenu sa 4^e réunion à Strasbourg, du 21 au 22 mars 2018, sous la présidence de M. Morten RUUD (Norvège). La liste des participants figure à l'Annexe I.
2. Le Président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. L'ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'Annexe II.

Point 2 : Election d'un Vice-Président

3. Le Groupe élit Madame Consuelo CASTRO REY (Espagne), Vice-Présidente du CDDH-MIG, le 21 mars 2018.

Point 3 : Discussion portant sur le suivi de l'Analyse des aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations et du mandat pour 2018-2019

4. Le Vice-Président du Comité d'experts sur la rétention administrative des migrants (CJ-DAM), M. Pascal LIEUTAUD (France), donne un bref aperçu des travaux en cours du CJ-DAM relatifs à la codification des normes internationales existantes sur la rétention administrative des migrants. Suite à des consultations ouvertes avec les mécanismes nationaux de prévention (MNP), la société civile et d'autres parties prenantes majeures (mai-juin 2017), une deuxième rédaction de l'instrument est en cours de préparation à la lumière des commentaires reçus. Dès que les travaux portant sur le deuxième projet et son rapport explicatif seront achevés, les parties prenantes pertinentes seront invitées à envoyer leurs commentaires lors d'un second tour de consultations. M. Lieutaud note que les travaux du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) sur les mesures alternatives à la rétention des migrants, y sont clairement mentionnés, ainsi que les dispositions clé concernant les mesures alternatives. Le Président se félicite de ces développements et souligne l'importance d'avoir des membres du CJ-DAM qui participent au CDDH-MIG. Le Groupe prend note de la proposition d'un événement conjoint du CJ-DAM et du CDDH-MIG en 2019.
5. Le Groupe tient une discussion générale portant sur le suivi de l'*Analyse des aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations*. Selon le Groupe la priorité doit être désormais de diffuser largement les travaux parmi toutes les parties prenantes pour les rendre visibles et plus largement connus. Le Groupe souligne la nécessité de publier les travaux, à la fois sous forme imprimée et en ligne, et, si les ressources le permettent, de les traduire, le cas échéant, dans d'autres langues. Il est convenu d'avoir un point fixe à l'ordre du jour des futures réunions sous lequel le Secrétariat signalera tout développement significatif, en vue d'une éventuelle mise à jour périodique de l'Analyse par le Groupe. Mme Iris Bjorg KRISTJANSDDOTTIR (Islande) et Mme Colette VAN LUL (Belgique) se sont portées volontaires comme points de contact pour le Rapporteur et le Secrétariat pour une diffusion efficace de l'Analyse et de l'éventuelle mise à jour.

6. Le Groupe discute ensuite son Mandat pour 2018-2019 et note en particulier son large champ d'application. Sur la base des travaux menés en 2016-2017, le Comité des Ministres a confié au CDDH d' « élaborer un projet d'un ou de plusieurs instruments non-contraignant(s) du Comité des Ministres (par ex. recommandation, lignes directrices, manuel de bonnes pratiques) concernant des questions de droits de l'homme dans le contexte de la migration, en particulier les alternatives efficaces à la rétention des migrants et demandeurs d'asile ». A cet égard, le CDDH a fait sienne l'approche progressive recommandée par le Groupe, consistant à rédiger, dans un premier temps, un Manuel pratique et simple d'utilisation pour les autorités sur la mise en œuvre effective des alternatives à la rétention des migrants.

7. Le Groupe échange des vues sur la préparation ultérieure d'éventuelles Lignes directrices et décide de revenir sur le sujet lors de sa prochaine réunion en octobre. A ce stade, il estime que sa priorité est l'élaboration du Manuel.

8. Le Secrétariat informe le Groupe d'un projet de coopération en cours portant sur les alternatives à la rétention des migrants. Le projet est placé sous les auspices du *Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants*. Le projet portera notamment sur des activités de renforcement des capacités et de formation de fonctionnaires basées principalement sur les travaux du CDDH et autres entités du Conseil de l'Europe. Les activités du projet visent à mettre à disposition les documents produits jusqu'à présent et à permettre de renforcer les standards et les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine.

Point 4 : Discussion portant sur la structure potentielle du Manuel sur les alternatives à la rétention dans le contexte des migrations du Conseil de l'Europe

9. Le Rapporteur présente certaines questions essentielles qui doivent être traitées avant de débiter la rédaction du Manuel. Il note que la langue, la structure et le contenu du Manuel changeraient inévitablement en fonction des destinataires ciblés et invite le Groupe à donner des orientations supplémentaires sur ces aspects. Bien que le Groupe ait manifesté un intérêt considérable pour la préparation d'un Manuel à l'attention des juges, il conclut que la priorité pour la prochaine réunion sera la rédaction d'un guide à l'attention des praticiens qui soit bref, clair et visuel contenant d'éventuels organigrammes, notes d'information et/ou graphiques pour illustrer les messages essentiels. Bien que s'adressant aux praticiens, le Manuel devra être structuré de façon à être utile à une audience plus large. Le Manuel devra être imprimé et publié en ligne, avec la possibilité d'envisager ensuite des outils de e-learning. En vue de son efficacité, le Manuel devra être traduit en plusieurs langues. A la lumière du Mandat, il est noté que le Groupe pourrait éventuellement parvenir à plus d'un produit au cours du biennium 2018-2019 : des guide(s) de poche ou autres documents ciblés pourraient ainsi être rédigés spécialement pour les juges et/ou d'autres acteurs clés, sur la base de l'Analyse.

10. Le Groupe discute de l'avant-projet de structure du Manuel et fait des suggestions pour consolider des chapitres et aspects essentiels. Le Groupe confie au Rapporteur et au Secrétariat la révision du projet de structure sur la base des discussions et de présenter le projet complet avant la prochaine réunion, en soulignant que l'Analyse servira de texte de base pour ces travaux.

Point 5 : Adoption du rapport de réunion

11. Le Groupe adopte le projet de rapport de réunion.

Point 6 : Questions diverses

12. La prochaine réunion du CDDH-MIG se tiendra du 17 au 19 octobre 2018 à Strasbourg. Des experts externes pourraient être invités à participer à la première journée de la réunion pour partager leurs connaissances et leurs expériences avec le Groupe.

* * *

Annexe I

Liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Gagik YEGANYAN, Head of State Migration Service of Ministry of Territorial Administration and Development

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Colette VAN LUL, Membre du CJ-DAM, Agent devant la Cour de Justice de l'Union européenne, SPF Affaires étrangères - Direction générale des Affaires juridiques - Direction Droit européen (J2)

BULGARIA / BULGARIE

Mr Kamen KOUTSAROV, Second Secretary, Human Rights Department, Ministry of Foreign Affairs

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Petr KONŮPKA, Deputy Government Agent of the Czech Republic before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Astrid Kløve Albæk PEDERSEN, Head of Section, Division for Return, Ministry of Immigration and Integration

FINLAND / FINLANDE

Ms Liisa VALJENTO, Counsellor, Unit for Human Rights Courts and Conventions Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

M. Pascal LIEUTAUD, Vice-Président du CJ-DAM, Adjoint au Chef du Bureau de la rétention et de l'éloignement, chef du Pôle rétention, Sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière, Direction de l'immigration, Direction générale des étrangers en France

GREECE / GRÈCE

Mr Elias KASTANAS, Legal Counsellor, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

ICELAND / ISLANDE

Ms Íris Björg KRISTJANDOTTIR, Special Adviser, Department of Human Rights and Local Government, Ministry of the Interior

ITALY / ITALIE

M. Daniele LOI, Adjoint au Représentant Permanent, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

Mme Carlotta BERIONNI, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

LATVIA / LETTONIE

Mr Vilnis VITOLINS, Director of the Legal Department of the Ministry of the Interior, Representative of Latvia before the European Court of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

NORWAY / NORVÈGE

Mr Morten RUUD (*Chairperson of CDDH-MIG / Président du CDDH-MIG*), Special Adviser, Ministry of Justice and Public Security

POLAND/POLOGNE

Mr Dawid GROCHOWSKI, Chief Specialist, Analysis and Migration Policy Department, Ministry of the Interior and Administration

SWITZERLAND / SUISSE

M. Frank SCHÜRMAN (*Rapporteur of CDDH-MIG / Rapporteur du CDDH-MIG*), Agent du Gouvernement de la Suisse auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Chef de l'Unité Droit européen et Protection Internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice

TURKEY / TURQUIE

Ms Gamze GÜL ÇAKIR KILIÇ, Conseiller juridique, Direction Générale de l'Administration d'Immigration, Ministère de l'Intérieur

OBSERVERS / OBSERVATEURS

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Jean-Bernard MARIE, Représentant au CDDH

Mme Martine SCHMELCK

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS (ICRC) / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Ms Audrey EPRINCHARD, Legal Adviser, ICRC, Brussels

Ms. Alice BLOOMFIELD, Migration Advisor, ICRC, Paris

COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS (CCBE)

Mr. Flip SCHULLER, CCBE Migration Committee Expert

INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS (ICJ) / COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES (CIJ)

Mr Massimo FRIGO, Legal Advisor

UNHCR / HCR

Ms Delphine LENEUTRE, Legal Associate, UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

Mr Roland-Francois WEIL, UNHCR Representative to the European Institutions in Strasbourg

COUNCIL OF EUROPE/CONSEIL DE L'EUROPE

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN DE
COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)**

Mr Philippe KRANTZ, Legal Officer

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe**

Mr Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division /
Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de
l'Homme, *Secretary of CDDH / Secrétaire du CDDH*

Ms Lilja GRETARSDOTTIR, Deputy Head of Division, Independent Human Rights Bodies /
Chef adjoint, Institutions Indépendantes des Droits de l'homme, *Secretary of CDDH-MIG /
Secrétaire du CDDH-MIG*

Ms Julia WESTMACOTT, Assistant, / Assistante, Independent Human Rights Bodies /
Institutions Indépendantes des Droits de l'homme

Ms Andrea KALCHER, Trainee, Independent Human Rights Bodies / Stagiaire, Institutions
Indépendantes des Droits de l'homme

Ms Laurence ROUX, Trainee, Independent Human Rights Bodies / Stagiaire, Institutions
Indépendantes des Droits de l'homme

INTERPRETERS/ INTERPRÈTES

Mr Nicolas GUITTONNEAU
Mr Didier JUNGLING

Annexe II

Ordre du jour (tel qu'adopté)

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
<u>CDDH-MIG(2018)OJ1</u>	Projet d'ordre du jour
	POINT 2 : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT
CM/Res(2011)24	Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
	POINT 3 : DISCUSSION PORTANT SUR LE SUIVI DE L'ANALYSE SUR LES ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES DES ALTERNATIVES EFFICACES A LA RETENTION DANS LE CONTEXTE DES MIGRATIONS ET DU MANDAT POUR 2018-2019
CDDH-MIG(2017)R3	Rapport de la 3 ^e réunion du CDDH-MIG (24-26 octobre 2017)
CDDH-MIG(2018)01	Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-MIG pendant le biennium 2018-2019 et extraits pertinents des rapports de réunion du CDDH
CDDH(2017)R88add2	Analyse des aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations
CDDH(2017)R88add2bis <i>Uniquement en anglais</i>	Rapport de conférence : «La rétention d'enfants migrants : Bientôt la fin ? », Prague, 25-26 septembre 2017
	POINT 4 : DISCUSSION PORTANT SUR LA STRUCTURE POTENTIELLE DU MANUEL SUR LES ALTERNATIVES A LA RETENTION DANS LE CONTEXTE DES MIGRATIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE
CDDH-MIG(2018)02	Une structure potentielle du <i>Manuel sur les alternatives à la rétention dans le contexte des migrations</i> du Conseil de l'Europe
CDDH-MIG(2018)03	Extraits pertinents des normes du Conseil de l'Europe sur les alternatives à la rétention des migrants
CDDH-MIG(2018)04	Liste non-exhaustive de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme

CDDH-MIG(2018)05	Aperçu des documents pertinents des Nations Unies sur les alternatives à la rétention des migrants
Précis sur les droits de l'Homme	<i>Exemples de Manuels: Conseil de l'Europe</i>
Publication	<i>Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés</i> Principes directeurs relatifs aux critères et aux normes applicables à la détention des demandeurs d'asile et aux alternatives à la détention, 2012
Publication <i>Uniquement en anglais</i>	There are Alternatives: A handbook for preventing unnecessary immigration detention (revised edition), 2015
	POINT 5 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉUNION
	POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES